

# Sully 2022

SPÉCIAL VŒUX



VILLE DE



SULLY SUR LOIRE



## ÉDITO DU MAIRE

**Chères Sullyloises, Chers Sullylois,  
Chers amis,**

La crise sanitaire que traverse la France depuis bientôt deux ans a mis en exergue le rôle primordial des professionnels de santé auxquels je souhaite rendre hommage. Depuis les premiers jours, vous êtes mobilisés sans relâche face à la plus grande pandémie de l'histoire contemporaine. Vous ne comptez ni votre temps, ni votre énergie, ni votre courage pour protéger les Français, qui le savent et vous témoignent leur reconnaissance. Hommes et femmes de la première ligne, médecins, infirmiers, pharmaciens, ambulanciers, brancardiers, aides-soignants, laborantins, aides à domicile, citoyens, vous pourrez toujours compter sur ma gratitude et mon engagement à vos côtés. À chaque étape de cette crise, vous avez tenu le cap dans des conditions souvent difficiles, comme j'ai pu le constater avec les personnels de notre hôpital local. Vous avez toujours répondu présents et on ne peut qu'admirer votre résilience collective et votre incroyable dévouement. Les Français n'oublieront pas ce qu'ils vous doivent et ce que vous faites depuis deux ans. Vous êtes les piliers de la Nation.

Je le dis sans grandiloquence, parce que ne pas le dire serait ne pas comprendre... La situation de l'hôpital est aujourd'hui compliquée. J'ai pu le constater sur le terrain aux côtés des équipes

d'aides-soignantes, d'infirmières et des cadres de notre hôpital local. Je les remercie pour leur accueil et pour m'avoir fait partager leur quotidien en toute transparence. Comme dans les autres établissements du secteur public hospitalier, j'ai découvert des personnels en grande souffrance en raison du manque de moyens et d'effectifs, auxquels s'ajoute la difficulté de recruter et de fidéliser des personnels pour ces métiers qui ont été dévalorisés ces dernières années. À ce propos, lors du congrès des Maires du 17 novembre dernier, j'ai eu l'occasion d'interpeller Monsieur le Président de la République dans un courrier que je lui ai remis, pour attirer son attention sur la situation compliquée de notre hôpital local et de ses agents qui font vivre le service public hospitalier.

Avec la cinquième vague qui déferle sur notre pays, j'insiste sur l'hommage de la ville qui, au-delà des personnels soignants, s'adresse aux femmes et aux hommes, travailleurs de la première ligne, qui assurent l'essentiel dans des moments particulièrement difficiles. C'est grâce à vous tous que le pays a tenu et tient. C'est grâce à vous que nous continuerons de tenir bon, forts de nos valeurs de solidarité.

Il nous faut rester conscients que la pandémie de COVID-19, toujours active, a des conséquences lourdes sur notre quotidien ; mais tous ensemble, nous faisons face. Je peux vous assurer que la municipalité demeure particulièrement vigilante au vu de la situation sanitaire. La municipalité a déjà apporté son appui au déploiement de la 3<sup>e</sup> phase de vaccination en prolongeant la mise en place du centre de vaccination jusqu'à fin mars. Pour vous protéger, j'ai également pris un arrêté interdisant la consommation de boisson et de nourriture, assis et debout, dans les établissements municipaux recevant du public. Je sais qu'il est difficile de rester optimiste en pleine pandémie de coronavirus. Pourtant, c'est justement en imaginant notre avenir de façon positive et en gardant notre énergie pour lutter que nous réussirons **ENSEMBLE** à sortir plus fort de cette crise.

**« Détermination et espoir  
sont les facteurs clés  
d'un meilleur avenir. »**

**Dalai-Lama**

C'est en ce sens que je tiens à vous présenter tous mes vœux de prospérité pour cette nouvelle année 2022. Que ce soit sur le plan national ou international, l'année écoulée a été difficile, mais gardons notre optimisme ! On ne peut pas accomplir des miracles, mais il ne faut pas baisser les bras et continuer à se battre pour que demain soit mieux qu'hier et pas pire qu'aujourd'hui. C'est la marque du volontarisme de la nation tout entière, qui est bien sûr fatiguée par cette crise sanitaire qui joue les prolongations, mais qui ne rompt pas ! Face à cela, et comme pour les premiers jours, nous serons au rendez-vous, soyez-en convaincus.

En attendant, j'ai le plaisir de vous présenter dans ce magazine nos actions menées, en cours et à venir, exercice que je fais chaque année à l'occasion de la cérémonie des vœux, au fil du mandat que vous nous avez confié.

Jean-Luc Riglet,  
Maire de Sully-sur-Loire

## REMERCIEMENTS

2021 s'est achevé dans un contexte particulier, après une nouvelle année marquée par la COVID-19 et le rebond épidémique que notre pays connaît actuellement. Et pour préserver la santé de chacun, j'ai décidé, à regret, d'annuler notre traditionnelle cérémonie des vœux. Avant de m'adresser à vous, je veux ici remercier très chaleureusement toutes celles et ceux qui ont pris part et œuvré lors de cette année municipale 2021, malgré les conditions sanitaires encore très compliquées et les événements qui nous tous marqués.

Merci à tous les services municipaux et aux élus de toutes les actions entreprises pour le bien de tous et le bien-vivre à Sully.

Merci à nos acteurs économiques, toujours très dynamiques, qui sont de véritables ambassadeurs de notre ville. Je salue également le monde associatif qui assure tous les jours le rayonnement de notre commune.

# ZOOM SUR LA GESTION DE LA PANDÉMIE PAR LA MUNICIPALITÉ

Depuis presque deux ans, notre commune comme le pays tout entier est engagée dans la lutte contre l'épidémie de la COVID-19. Face à cela, toute notre équipe, élus, employés municipaux, et moi-même sommes mobilisés pour vous et avec vous. Pour répondre aux besoins des acteurs locaux, la commune a organisé la fabrication et la distribution de masques et gels hydroalcooliques aux personnes âgées ainsi qu'aux commerçants et professionnels de santé. Nous avons également distribué des colis alimentaires et organiser une veille téléphonique pour les plus fragiles. La municipalité a réquisitionné le minibus pour acheminer les ressources et mobilisé deux agents pour faire les courses des personnes plus vulnérables. Pour les familles et pour les enfants, et en complément du dispositif pour les écoles, la municipalité a institué une garderie réservée aux enfants des personnels soignants, pompiers et gendarmes habitant la commune. Pour les vacances scolaires, ces mêmes enfants ont été accueillis au centre de loisirs par les animateurs de la ville. Afin d'apporter un soutien financier immédiat aux commerçants, nous avons lancé l'opération « Aidons nos commerces de proximité » en partenariat avec la Centrale Nucléaire de Dampierre-en-Burly. Chaque citoyen a ainsi pu leur venir en aide en acquérant des bons d'achat sur une plateforme de financement participatif pour soutenir la trésorerie des commerçants fermés. Pour que les commerçants pâtissent le moins possible de la crise, nous avons relayé leurs informations sur nos réseaux de communication. Une grande campagne de soutien « J'aime mon commerce sullylois » a par ailleurs été lancée par la municipalité, en collaboration avec l'association des commerçants « Sully Cœur de Ville ». Pendant le deuxième confinement, la municipalité a communiqué en ligne et par affichage la liste de tous les commerces et restaurateurs proposant le « click and collect » et le « drive ». Enfin, les taxes de terrasses ont été supprimés pour la totalité des années 2020 et 2021.

La ville a également soutenu et accompagné les associations dans la mise en place des protocoles sanitaires, mais aussi en maintenant l'attribution des subventions.

**« Depuis les premiers jours, nous sommes pleinement mobilisés face au COVID-19. »**

Pour garantir la sécurité de tous, nous avons toujours mis en œuvre les moyens nécessaires et accordé une attention particulière au nettoyage et à la désinfection des mobiliers urbains, des salles de classe, des cours d'école et jeux, des bâtiments communaux, etc.

Par ailleurs, nous sommes pleinement engagés dans la campagne vaccinale. En effet, nous avons initié la création du centre de vaccination de Sully-sur-Loire qui a vu le jour le 15 février 2021, en collaboration avec la Communauté de communes du Val de Sully. Depuis son lancement, le coût de fonctionnement

du centre de vaccination est supporté par la ville à hauteur de 40 000 euros ainsi que par la Communauté de communes du Val de Sully

et l'ARS qui ont apporté un soutien financier de 73 942 euros. Localisé aujourd'hui à l'Espace Culturel Saint-Germain, le centre tourne à plein régime avec plus de 66 000 vaccinations depuis sa mise en place. Merci au nombre incroyable de personnes mobilisées, toutes volontaires et pour la majorité bénévoles, qui œuvrent sans relâche au bon fonctionnement du centre de vaccination. Je remercie également le travail des agents de la ville qui ont aménagé, déménagé, acheminé, réparé, etc. À Sully, c'est en équipe que les choses sont réalisées, et c'est dans cet esprit que notre centre de vaccination connaît un grand succès et bénéficie d'une réputation extrêmement positive. À ces bénévoles de tout le territoire, à ces agents, à ces élus, à ces amis volontaires... merci du fond du cœur.



## FINANCES

### « Développer les investissements et préparer l'avenir de Sully. »



Le budget 2021 est maîtrisé malgré les dépenses supplémentaires de fonctionnement liées à la crise sanitaire (centre de vaccination, nettoyage des locaux, produits de désinfection...) et la disparition des dotations de l'État (0 € perçu par la ville). Néanmoins, nous avons pu concrétiser certaines réalisations et développer les investissements d'un montant de 1 479 214 euros permettant de préparer l'avenir de Sully.

À notre grand désespoir, et malgré la motion de censure votée lors du Conseil Municipal du 18 juillet 2019 contre la fermeture du Centre des Finances Publiques de Sully-sur-Loire et comme partout en France, ce dernier a cessé son activité le 31 décembre 2021. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Trésorerie est transférée à Gien, 30 avenue du Maréchal Leclerc. Vous pouvez néanmoins effectuer certaines démarches auprès de vos buroaltes. Plus de détails : [www.sully-sur-loire.fr](http://www.sully-sur-loire.fr)

## TRAVAUX – URBANISME

### *Une passerelle pour circuler en douceur*

Le projet de grande transformation du viaduc ferroviaire en passerelle vélos-piétons a enfin vu le jour le 9 juin 2020. Cette réalisation est l'aboutissement d'un travail entamé cinq ans auparavant avec mon collègue le maire de Saint-Père-sur-Loire, Patrick Foulon. En effet, les premiers courriers datent de 2015, lorsque nous avons demandé l'appui de l'ensemble des partenaires institutionnels pour mettre en œuvre une liaison douce reliant Saint-Père-sur-Loire et Sully-sur-Loire, sur ce viaduc qui n'était plus utilisé par la SNCF depuis fort longtemps.

De l'ancien viaduc ferroviaire, la passerelle a conservé la qualité architecturale, celle d'une construction métallique contemporaine de la tour Eiffel. Elle offre un panorama exceptionnel sur la Loire et le château, et une liaison douce, inédite et indispensable pour relier les deux rives



du fleuve en toute sécurité. Je remercie les parlementaires et l'ensemble des partenaires qui ont financé et permis la réalisation de ce projet d'un coût de 2,2 millions d'euros : le Département du Loiret (1,450 million d'euros), la Région Centre-Val de Loire (500 000 euros) et la Communauté de Communes du Val de Sully (250 000 euros). Plus d'un an après sa mise en service, la passerelle bat des records de fréquentation qui valident le combat que nous avons mené de front ces dernières années pour obtenir sa réhabilitation. En effet, nous constatons un véritable engouement pour cet aménagement puisqu'en un an, ce sont près de 200 000 passages qui ont été enregistrés ! Il est important de souligner le double enjeu de cette réalisation : un enjeu de proximité

**« Construire aujourd'hui,  
les opportunités de demain. »**

pour les usagers quotidiens et un enjeu de tourisme vert pour les cyclistes. En effet, le viaduc offre aussi une jonction bienvenue pour la Loire à vélo, car son itinéraire principal arrive d'Orléans par la rive droite, alors que Sully se trouve sur la rive gauche. Avec ses 900 km jusqu'à l'Océan, la Loire à vélo se développe avec plus d'un million de personnes par an, attirées par le calme, les vues sur le fleuve, les châteaux et les coteaux. Un véritable atout pour l'activité touristique de notre commune !

/// On envisage désormais le prolongement de cette voie douce vers le sud en utilisant l'ancienne voie ferrée jusqu'à Cerdon et l'étang du Puits. Et avec l'aide de nos voisins du Cher, nous pourrions même envisager d'aller à bicyclette jusqu'à Bourges !

### **Un nouveau destin pour les abattoirs**

Poursuivre l'optimisation de la gestion du patrimoine immobilier de la commune était l'une de nos priorités. Fidèles à notre engagement, nous avons redonné un nouveau destin aux **anciens abattoirs**. Le site consiste en un ensemble immobilier de 4 000 m<sup>2</sup>. Acquis par la commune il y a plusieurs années, il a été dédié dans un premier temps à des associations sullyloises dans l'attente d'un porteur de projet qui pourrait le valoriser et lui donner une destination à la hauteur de la qualité du bâti et de l'emplacement. C'est alors que la Fédération de Pêche du Loiret a manifesté son intérêt pour le bâtiment. Son projet d'acquisition nous a paru une excellente opportunité pour redonner à ce lieu une destination qui ait du sens. Le bâtiment industriel deviendra une Maison de la Nature, de l'Eau et de la Pêche, lieu d'exposition et de transmission des savoirs, ouvert aux associations protectrices de l'environnement ainsi qu'au public. Cette maison sera également le centre de formation régional de la Fédération de Pêche et accueillera des dizaines de personnes quotidiennement, ce qui représente un atout supplémentaire pour l'économie

de notre commune. Sur le parcours de la Loire à vélo, où passent de très nombreux promeneurs, la Maison de la Pêche, de l'Eau et de la Nature donnera un attrait touristique supplémentaire à notre ville et constituera une nouvelle richesse pour ses habitants.



/// La vente a été signée en fin d'année 2021 et les travaux sont prévus courant 2022 par la Fédération de Pêche. La municipalité prévoit l'aménagement de l'espace public devant le bâtiment pour un coût de 55 000 euros.



Depuis 2019, la **Gendarmerie** bénéficie de nouveaux locaux. Nous avons donc décidé d'intégrer l'ancienne gendarmerie dans un vaste programme de réhabilitation. D'ores et déjà, cinq logements de 105 m<sup>2</sup> ont été rénovés par les services techniques de la ville pour un coût de 51 000 euros. Ils sont aujourd'hui parfaitement isolés et viennent compléter le patrimoine locatif de la commune. Cela permettra d'augmenter les ressources communales et d'attirer de nouveaux habitants.

- /// Dans ce programme global, il est prévu de remettre en état les 12 logements plus anciens qui se trouvent juste derrière l'accueil de l'ancienne gendarmerie.
- /// Enfin, l'accueil de l'ancienne gendarmerie sera rénové et transformé pour recevoir notre police municipale dont les locaux actuels, devenus trop exigus, ne permettent pas de bonnes conditions de travail ni d'accueillir le public convenablement.

Les cinq HLM du **quartier de La Picaudière**, appartenant à LOGEM Loiret, ont été déconstruits. Ce terme « déconstruit » me tient à cœur : en effet, les parties amiantées ont été traitées selon les normes en vigueur, les matériaux recyclables ont été pris en charge dans des circuits qui leur assureront une nouvelle vie, et les murs vibrés ont été broyés sur place pour servir de remblai aux sous-sols.

- /// Aujourd'hui propre et représentatif, le site attend désormais une nouvelle affectation.
- /// Son accès est fermé à la circulation.

## ET DEMAIN ?

L'ancienne gare de fret SNCF sera prochainement réhabilitée pour accueillir une ressource, un lieu de sensibilisation, des événements culturels... Un projet sur lequel je reviendrai plus loin dans ce magazine.

Enfin, l'ancienne usine **Rougier** fait actuellement l'objet d'une étude pour un programme de réhabilitation de logements locatifs et en acquisition.

## LOGEMENT

Dans le cadre de notre politique de logement, notamment en faveur des personnes âgées, nous avons finalisé la construction de la résidence intergénérationnelle des Épinettes fin 2020 : ses trente logements sont à ce jour tous loués par nos aînés et nos jeunes. Je suis fier de cette réalisation qui permet de veiller à ce que nos aînés puissent rester à domicile, à Sully, dans les meilleures conditions. Je remercie pour cela nos partenaires : le constructeur Nexity et le gestionnaire LOGEM Loiret.



## ÉCONOMIE – COMMERCES

L'économie, c'est le nerf de la guerre, aussi faut-il se donner des priorités et défendre nos convictions afin de nous mobiliser pour ceux qui en sont les acteurs essentiels. Aujourd'hui plus encore, il est essentiel que chacun puisse soutenir le commerce de proximité, fortement impacté par la crise. Malgré quelques vitrines encore fermées sur lesquelles nous travaillons, nous avons enregistré une dizaine d'ouvertures ou de reprises de boutiques. Nous continuerons à soutenir nos commerçants, et nous vous invitons à en faire de même, en réservant vos futurs achats aux commerçants sullylois. Ensemble, mobilisons-nous pour préserver l'avenir de notre commerce local !

Je tiens également à remercier les entreprises et artisans qui contribuent à « doper » la vitalité de notre commune et à en faire la ville-centre incontournable du territoire. Nos entreprises locales prouvent leur dynamisme et leur bonne santé en continuant à investir plusieurs millions d'euros par an pour développer leur activité.

J'ai l'occasion de m'entretenir régulièrement avec les chefs d'entreprise pour évoquer des sujets qui leur tiennent à cœur tels que le recrutement, l'apprentissage, le logement de leurs salariés et l'emploi des conjoints. Ces échanges fructueux permettent d'avancer tous ensemble dans la même direction.



## ET DEMAIN ?

Le programme « **Petites Villes de Demain** » que notre ville a intégré représente un atout supplémentaire pour développer et soutenir notre économie locale.

Initié en octobre 2020 par le Ministère de la Cohésion des Territoires, ce programme ambitieux s'adresse aux communes de moins de 20 000 habitants exerçant une fonction de centralité sur le territoire de leur communauté de communes.

Conçu pour soutenir les villes durant 6 ans (2020-2026), ce sont plus de 1 600 villes françaises lauréates qui ont intégré le programme. Quinze d'entre elles sont concernées dans le Loiret, dont Sully sur Loire qui a cosigné avec la Communauté de Communes Val de Sully sa convention d'adhésion avec les services de l'État, en avril 2021.

« Petites villes de demain » vise à améliorer la qualité de vie des habitants de Sully-sur-Loire et des communes alentour en accompagnant la ville dans la (re)dynamisation de l'ensemble de ses fonctionnalités. Le programme a pour objectif de renforcer nos moyens pour bâtir et concrétiser nos projets, grâce notamment au déploiement d'un budget national dédié de 3 milliards d'euros.

Pour revitaliser durablement notre ville, il convient d'engager une démarche globale et d'agir sur l'ensemble des leviers qui permettront d'améliorer les conditions de vie des habitants mais également des acteurs économiques et des usagers : habitat, commerce, services et équipements, mobilité, social, culture, patrimoine...

Autre mesure phare du dispositif, le recrutement d'un chef de projet afin d'accompagner la ville dans la définition et la conduite de son projet de territoire qui se voudra humaniste, qualitatif et respectueux de l'environnement pour améliorer notre quotidien.

La ville de Sully sur Loire est d'ores et déjà engagée sur des projets importants structurants et notamment la reconstruction intégrale de l'école du Hameau. Il faut cependant, engager dès à présent une réflexion sur nos ambitions futures pour maintenir et développer notre attractivité. Cela ne peut être construit qu'à partir d'un diagnostic précis de notre ville et pour cela nous avons besoin de connaître vos avis et vos attentes.

Aussi nous vous invitons à participer à une consultation citoyenne, strictement anonyme, en flashant directement ce QR code. Ce questionnaire est également disponible à la borne numérique de l'accueil de votre mairie.



# SANTÉ

« **Faire de la lutte contre la désertification médicale notre priorité.** »

## **Sully Vision :** **un cabinet d'ophtalmologie à Sully**

En quelques années, la couverture médicale de nos territoires s'est nettement dégradée au profit des grandes métropoles. J'ai donc décidé de faire de la lutte contre la désertification médicale une priorité, car il est primordial de faire revenir des professionnels de santé au plus près de la population. C'est dans cet état d'esprit que nous pouvons être fiers d'avoir réussi à nous attacher les services de spécialistes de l'ophtalmologie pour créer le pôle médical dédié à la santé visuelle, Sully Vision, dirigé par le Docteur Thierry Levant. La ville n'a pas hésité à s'investir, matériellement et humainement, dans ce projet ambitieux. Nous avons notamment acheté le bâtiment et réalisé les travaux nécessaires à l'installation du cabinet d'ophtalmologie début juillet 2021 pour un montant global de 334 655 euros. Je tiens à remercier sincèrement les agents municipaux et l'ensemble des coordinateurs de ce projet qui profite à tous.



## SULLY VISION

## ET DEMAIN ?

### **Création d'un espace de service de santé au travail**

Un contrat de location du bâtiment a été passé avec la Médecine du travail pour implanter un centre de contrôle à Sully-sur-Loire. Ce centre sera situé rue du Coq, à côté de la Police Municipale, dans les anciens locaux de la Sécurité Sociale.

Les travaux nécessaires ont été réalisés par nos services.

### **Un futur cabinet dentaire**

Nous prévoyons de réaliser des travaux dans un local où viendra s'implanter un nouveau cabinet dentaire. Des négociations sont en cours avec un praticien et des plans sont définis. Par ailleurs, une commission santé, composée d'élus et de professionnels du secteur, travaille activement sur d'autres projets ambitieux avec toujours le même objectif : permettre à tous l'accès aux soins.

### **Projet de Maison de santé**

Nous sommes actuellement en négociation pour l'installation de professionnels de santé dans un bâtiment communal.

# SÉCURITÉ – CIRCULATION

« *Sully, une ville où il fait bon vivre en toute sécurité.* »

## *La Police Municipale : un service de proximité*

J'ai souhaité mettre en œuvre les moyens nécessaires pour créer un véritable service de Police de proximité, ce qui a permis de mettre en place, dans de bonnes conditions, les actions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique. Soucieux d'allier performance et écologie, nous avons décidé d'acquérir un nouveau véhicule hybride pour notre Police Municipale, idéal pour les patrouilles de centre-ville. Il nous

permettra également de réduire notre impact carbone et de maîtriser nos coûts de consommation de carburant.



## *Maintenir et développer la vidéo surveillance*

Toujours dans le domaine de la sécurité, nous avons renouvelé notre dispositif de vidéoprotection de 48 caméras et antennes relais et changé le logiciel d'exploitation pour une utilisation optimale. Ce projet global a été subventionné par la Communauté de communes du Val de Sully.

/// Nous envisageons l'implantation de 22 caméras supplémentaires, dont 11 seront installés dès cette année, pour un coût de 36 000 euros.

## *Sécuriser les axes routiers*



La sécurité, c'est aussi la sécurisation des axes routiers. Ainsi, nous avons finalisé l'**installation des chicanes faubourg Saint Germain** et revu le **sens de circulation quartier Saint Germain et Chemin de la levée**.

À l'entrée de la zone d'activités de la Pillardière, nous avons également finalisé l'**aménagement du rond-point** financé par le Département du Loiret. Carrefour giratoire, il permet d'abaisser la vitesse et de réguler la circulation. À la suite de ces travaux, la première tranche de réfection de la chaussée jusqu'au rond-point de Framatome a été réalisée par la Communauté de communes du Val de Sully.

/// Les travaux des deux dernières tranches sont envisagés prochainement.

Nous avons aussi réalisé le **plateau ralentisseur route de Cerdon**, en continuité de la rue des Médecins, pour un coût de 30 000 euros. Cette opération était nécessaire pour freiner la vitesse et sécuriser la circulation des écoliers et des collégiens.

Enfin, nous avons **sécurisé le quartier Général Leclerc – rue de Verdun**. La signalisation et le marquage au sol ont été renouvelés et une réduction de voie a été mise en place afin de ralentir les automobilistes rue de Verdun.

## **Poursuivre la modernisation de l'éclairage public**

Nous avons engagé, dans le cadre d'un nouvel appel d'offres, la **modernisation de l'éclairage public** dans toute la ville, incluant le changement de toutes les têtes d'éclairage en LED pour gagner en sécurité et réaliser une économie de 40 % sur l'actuelle consommation d'électricité.

### **Priorité à la sécurité routière des jeunes**

Chaque jour, entre 100 et 150 élèves se rendent à bicyclette au collège Maximilien de Sully. De nombreux comportements dangereux à vélo ou à trottinette ont été observés. Devant cette situation, et en collaboration avec Madame Vargues, Principale du Collège, nous continuons de programmer des actions de sensibilisation et de prévention menées par nos forces de l'ordre et la Gendarmerie. Les jeunes collégiens ont également réalisé des panneaux de sensibilisation et élu des référents sécurité au collège.



### **Dépôts sauvages : tolérance zéro !**

Il est intolérable de retrouver quotidiennement des ordures ménagères et autres déchets au pied des points de tri, qui nuisent à la propreté publique, rendent désagréables les lieux et risquent d'occasionner des accidents. Il faut savoir que ces

immondices, enlevées chaque jour par notre service de voirie, coûtent 100 000 euros supplémentaires par an à la commune. Face à ces incivilités, nous avons en place *une patrouille spécifique qui a dressé plus de 150 verbalisations en 2021.*

/// Nous expérimentons actuellement avec le SICTOM DE CHÂTEAUNEUF SUR LOIRE la mise en place de containers supplémentaires de 110 litres autour des colonnes de tri ainsi que de poubelles jaunes pour la collecte des emballages en porte à porte. Nous comptons aussi sur la prise de conscience de tous nos administrés pour nous accompagner dans nos efforts et résoudre ce fléau.



**« Accélérer notre transition  
environnementale  
pour mieux vivre demain. »**

La transition environnementale est un axe majeur de notre mandat que nous continuerons d'affirmer pour préparer Sully aux enjeux de demain. L'enjeu est de vivre mieux à Sully et c'est pour cela que nous avons intensifié nos actions en faveur de l'environnement.

### **Réalisation d'un guide des bonnes pratiques : le guide écocitoyen**

Être écocitoyen, c'est une attention de tous les jours, et il est important de sensibiliser toute la population aux bonnes pratiques. C'est pour quoi nous avons réalisé un guide présentant les actions et les moyens mis en œuvre par la ville

en matière d'environnement, et l'avons distribué dans tous les foyers sullylois. Je remercie les annonceurs qui ont financé ce fascicule pour améliorer notre défense de l'environnement.

### **Enherbement du cimetière**

Dans le cadre de notre **politique « zéro pesticide »**, nous avons choisi **l'enherbement comme solution alternative** à l'utilisation des pesticides qui sera interdite dès juillet 2022. Un essai réalisé sur quelques allées d'une superficie de 400 m<sup>2</sup> est en cours. Dans un premier temps, la couche

superficielle de gravillons est enlevée, conservée et stockée : elle pourra être réutilisée pour reboucher les trous des chemins. Ensuite, on procède, à l'aide d'engins et de lances, à la végétalisation hydraulique, en projetant du mulch – mélange de semences, de fertilisants organiques et d'eau.

### **Sully ville fleurie « 3 fleurs »**



La labellisation **ville fleurie « 3 fleurs »** vient récompenser l'engagement de la municipalité en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des Sullylois et la stratégie globale d'attractivité. Le fleurissement et plus largement la végétation embellissent la ville au rythme des saisons et contribuent au bien-être de ses habitants. Cette réussite, c'est aussi la vôtre puisque chacun participe à l'embellissement de notre ville. Ainsi organisé chaque année, le concours des maisons fleuries et jardins familiaux nous donne l'occasion de témoigner toute notre reconnaissance en récompensant les habitants qui fleurissent leur maison et contribuent au sentiment de bien-être dans notre ville. Cette année, ce sont 64 prix qui ont été remis.

## ET DEMAIN ?

Nous **développerons l'économie circulaire** propice au mieux vivre grâce à **l'installation de la ressourcerie**. Ce projet ambitieux est porté par l'Association Sully Récup Recycle dont je remercie les membres, passionnés du réemploi et de l'économie circulaire. « Collecter, valoriser, réemployer, sensibiliser » : voici quatre verbes qui animent notre politique.

Nous réhabiliterons ainsi l'ancienne gare de fret pour accueillir un lieu de récupération et de vente d'objet de seconde main à prix solidaires. Notre territoire a besoin d'une telle structure dont l'utilité sociale et environnementale n'est plus à démontrer. Le réaménagement extérieur permettra la circulation des vélos et des piétons en toute sécurité, et le parking sera aménagé pour la ressourcerie et l'entreprise Saint-Gobain.

Pour une ville encore plus verte, nous concrétiserons **le square, rue de la Blanchisserie**, en partenariat avec le Conseil Municipal Jeunes qui porte le projet.

L'édition 2021 ayant été annulée en raison de la pandémie, nous relancerons **le forum de l'Environnement et du développement durable** qui aura lieu les 24 et 25 mars 2022 (en fonction de l'évolution de la situation sanitaire).

Ce forum a pour objectif de sensibiliser la population, et particulièrement les scolaires, pour « adopter les bons gestes ». L'eau, l'électricité, le tri des ordures ménagères, l'alimentation, les circuits courts, la gestion environnementale de nos entreprises locales, le réemploi : voici les thèmes principaux de cette édition 2022.

**« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme »  
(Antoine Lavoisier) en sera la devise.**

Toujours très attentifs à la qualité de l'environnement et la gestion des déchets, nous prévoyons **l'implantation d'une nouvelle déchetterie** en 2023. En effet, après discussions et négociations, le SICTOM et la Communauté de communes ont approuvé la nécessité de conserver un tel service dans la ville-centre et je m'en réjouis.

Après des années de recherche du terrain idéal – sain, accessible et non inondable – pendant lesquelles nombre d'hypothèses ont été abandonnées, nous avons trouvé un site répondant à toutes les exigences environnementales. Situé en face de l'actuelle déchetterie, il a été acquis par la Communauté de communes et sera aménagé par le SICTOM, conformément à leurs compétences respectives.

# SOLIDARITÉS

« Il faut garder le cap  
en veillant à ce que personne ne soit laissé de côté. »

## *Mise en place de la veille sociale*

En toutes circonstances, mais encore plus dans le contexte actuel, nous restons solidaires. Pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, nous avons mis en place des procédures d'appels téléphoniques périodiques et de visites à domicile.

## *Distribution des colis de Noël aux personnes de plus de 70 ans*



À Sully-sur-Loire, la solidarité n'est pas un vain mot ! Nous avons ainsi pris la décision d'élargir la distribution des colis de Noël à toutes les personnes de 70 ans et plus. Après le franc succès rencontré en 2020, plus de 800 personnes ont bénéficié, pour la deuxième année consécutive, d'un panier garni distribué à domicile par les membres du Conseil Municipal et les bénévoles du CCAS.

## *Gestion du cimetière*

Parce que le recueillement et le souvenir doivent se faire dans les meilleures conditions, nous avons amorcé un plan de gestion optimisée de notre cimetière. Nous avons ainsi investi dans un logiciel de gestion du cimetière, matérialisé un ossuaire ainsi qu'un carré confessionnel. Nous avons également procédé à la réfection du carré des Sœurs de la Charité pour un montant de 9 750 euros.

/// Nous engagerons une réflexion sur la réfection du carré militaire et sur la mise en place d'une procédure de relevage des sépultures.

## ET DEMAIN ?

Une ville qui sait accueillir doit être **accessible** et c'est dans cette dynamique que dès cette année, nous engagerons une première phase de travaux d'aménagement des trottoirs du centre-ville.

## JEUNESSE – SCOLAIRE

« *Parce que les jeunes sont notre avenir.* »

### *Protéger nos écoles et nos enfants*

Toute cette première phase de mandat a été caractérisée par la crise sanitaire liée au COVID-19. Nous avons concentré tous nos efforts et nos moyens pour assurer la sécurité des enfants.

Pour cela, en partenariat avec les enseignants, nous nous sommes attachés à appliquer le protocole sanitaire édicté par l'Éducation Nationale comme le marquage au sol des zones de circulation dans les accès aux écoles et dans les cours de récréation, et la distribution de masques. Nous avons également renforcé notre protocole de désinfection et de nettoyage.

### *Soutenir nos écoles*

Le contexte sanitaire ne nous a pas empêchés d'avancer et je m'en félicite. En effet, nous avons soutenu de **nombreux projets** portés par les élèves et le corps enseignant, dont je salue l'implication et le professionnalisme.

### *École du centre*

Les classes de CP et de CE1 avaient travaillé sur un projet de classe de découverte transplantée de trois jours sur le site d'Ingrannes, afin de découvrir la forêt et les arbres. En raison de la crise sanitaire, ce projet n'a pas pu être réalisé hors les murs de l'école. Pour ne pas priver les 56 enfants de ce projet, nous avons financé **l'accueil d'une artiste en résidence** qui a travaillé sur le thème de la forêt et des arbres via des activités artistiques. Nous avons également financé le **mur d'escalade mobile de l'USEP** pour permettre à nos enfants de s'initier à l'escalade et de renforcer l'esprit de camaraderie.

Pour faire face à un effectif en croissance – 88 enfants à l'école maternelle – une 4<sup>e</sup> classe (Grande

Dans les restaurants scolaires, nous assurons une sécurité sanitaire irréprochable. En effet, l'heure du repas est un point de fragilité pour la contagion, puisque c'est le seul moment où les élèves ne portent pas leur masque. Les emplois du temps ont été adaptés et deux services ont été mis en place pour diminuer le nombre d'élèves présents simultanément au restaurant scolaire. Et pour limiter encore les risques de contagion, les élèves sont regroupés par classe et sont placés à table par l'équipe de vie scolaire.



Section-CP) a été créée, et nous avons **recruté une ATSEM** à mi-temps.

Compte tenu de la hausse de l'effectif en maternelle, il est devenu nécessaire **d'agrandir la cour**. Pour cela, les travaux de démolition des bâtiments préfabriqués ont été effectués.

/// Les travaux d'aménagement de la cour sont prévus pour cette année scolaire. De nouveaux jeux pour les enfants seront installés sur cette nouvelle aire de récréation.

## École Jean-Marie Blanchard

Pour plus de **sécurité à l'école**, nous avons mis en place une alarme et un système de blocage des portes et fenêtres anti-intrusion à l'école maternelle.

Par ailleurs, en partenariat avec l'Éducation Nationale, nous avons lancé le **projet « petits-déjeuners à l'école »**. L'objectif est de permettre aux enfants de ne pas commencer la journée le ventre vide, de rester concentrés pendant toute la matinée et ainsi d'apprendre dans les meilleures conditions. La dimension pédagogique et éducative est au cœur du projet. À ce titre, la distribution de petits-déjeuners est assortie d'un projet d'éducation à l'alimentation qui sera développé selon les axes suivants : éducation nutritionnelle pour transmettre aux élèves les notions de base de l'équilibre alimentaire ; éducation au développement durable pour lutter contre le gaspillage ; éducation sensorielle afin que les élèves acquièrent des compétences autour des saveurs, des textures, du goût et du plaisir.

À ce jour, 39 enfants identifiés par l'équipe éducative de l'école Jean-Marie Blanchard, bénéficient de ces petits-déjeuners.



⚡ Ce dispositif sera, à terme, déployé aux enfants de l'école du Centre.

## ET DEMAIN ?

Enfin, et pour réduire la fracture qui s'est accrue avec la pandémie, le **numérique éducatif** sera généralisé au sein de toutes les écoles. Ce projet consiste à équiper les écoles élémentaires publiques de tableaux interactifs, d'ordinateurs portables et de tablettes numériques pour un budget prévisionnel de 65 447 euros. Ce programme d'ensemble s'adresse également aux adolescents, avec l'ouverture récente de la Maison des Jeunes et de la Culture dont le nombre d'adhérents est en constante augmentation.

## Une nouvelle école pour le Hameau

Il était évident et nécessaire d'envisager le remplacement de **l'école élémentaire du Hameau**, devenue une passoire énergétique, vétuste, et ne correspondant plus aux besoins actuels. Point fort de notre programme pour lequel vous nous avez fait confiance, le projet de construction de l'école du Hameau est bien avancé. Les premières discussions et concertations avec le corps enseignant ont permis de faire émerger les grands contours de la future école. Après la désignation de l'Assistance

à Maîtrise d'Ouvrage pour nous accompagner dans la définition du projet, la « construction paille » a été retenue. Cet ambitieux projet, axé sur l'avenir, se concentre avant tout sur le bien-être des élèves et des enseignants dans un contexte écoresponsable. Le bâtiment à énergie positive – qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme – sera construit par des entreprises locales, à partir de matériaux locaux, et bénéficiera de l'expertise du réseau Français de la Construction Paille.

En concertation avec les enseignants, ce projet estimé à 4,5 millions d'euros, intégrera 7 classes de 60 m<sup>2</sup> pouvant accueillir entre 30 et 32 élèves

avec des ateliers partagés et la possibilité d'extension à 10 classes.

Notre partenaire d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage travaille actuellement sur la rédaction du cahier des charges qui sera déposé sur le site d'appel d'offres pour les architectes en début d'année.

### *Stage multi-sports municipal*

Dès que le protocole sanitaire l'a permis, les stages multi-sports ont été de nouveau organisés pour les enfants de 7 à 11 ans. Élaborés et conduits par les animateurs municipaux, ces stages proposent des activités sportives pour une vingtaine de jeunes, pendant les congés scolaires.



### *L'accompagnement scolaire*

Nous voulons donner aux enfants, dès le CP, les moyens de réussir. C'est dans ce cadre que nous avons mis l'accent sur une véritable politique d'accompagnement scolaire, animée par

quatre agents municipaux et financée en partie par la Caisse d'Allocations Familiales, afin de favoriser la réussite éducative et prévenir le décrochage scolaire.

### *Le Conseil municipal jeunes (CMJ)*



Après une année chaotique pour cause de crise sanitaire, les jeunes du CMJ sont particulièrement motivés pour participer à la vie publique de Sully. Ils nous ont proposé de beaux projets pour améliorer le quotidien des Sullylois, jeunes et moins jeunes.

Depuis le 12 octobre et jusqu'à la fin de l'année scolaire, Gonzague Germond est le maire jeune. Je souhaite un bon mandat à la nouvelle équipe municipale jeune que je remercie pour son investissement.

## *La Maison des jeunes et de la culture (MJC)*



Malgré un contexte sanitaire compliqué, nous avons pu ouvrir le 17 mai 2021 la Maison des Jeunes et de la Culture, située Faubourg Saint-François. Pour cela, des travaux ont été réalisés pour un coût de 167 000 euros. Destinée aux jeunes Sullylois de 11 à 17 ans, cette maison a pour ambition de devenir un lieu de rencontre et de création. Elle connaît déjà un grand succès puisqu'actuellement presque 100 jeunes la fréquentent, et une vingtaine d'entre eux participe aux différents ateliers et activités proposés par une équipe d'animation dédiée. Je remercie sa directrice Touguiyi Savane et toute son équipe.

## MANIFESTATIONS

*« Le plaisir de se retrouver ensemble. »*

**2021 s'achève dans un contexte particulier mais la vaccination nous aura néanmoins permis de renouer avec le plaisir de retrouver à nouveau les manifestations, les lieux culturels, les bars et restaurants...**

### *Sully Plage*

Après une saison blanche, cette année aura été l'occasion de vous accueillir de nouveau à Sully Plage, votre destination incontournable de l'été ! Je suis très fier d'avoir pu vous proposer de nous retrouver, toutes générations et classes socioprofessionnelles confondues, dans une ambiance

conviviale et chaleureuse. Vous avez été ainsi nombreux à profiter des activités et animations gratuites à Sully Plage, installé exceptionnellement dans le Parc du Château pour répondre aux exigences sanitaires.





Pour soutenir et animer notre centre-ville, nous avons lancé « Les Terrasses de l'été », un nouveau concept que vous avez pu apprécier samedi 17 juillet 2021 : une recette simple qui a été plébiscitée par tous : des groupes musicaux, des rues piétonnes le temps d'une soirée, de grandes tables pour vous accueillir, des commerçants au rendez-vous pour proposer boissons et restauration. Face à l'engouement rencontré, nous renouvelerons « Les Terrasses de l'Été » et je vous donne rendez-vous en 2022 les samedis 16 juillet et 20 août.

Quant aux associations, auxquelles je veux rendre hommage à travers leurs présidents et leurs équipes de bénévoles, elles sont aussi des « catalyseurs » en puissance, à la fois pour le dynamisme de la ville et le lien social, et elles ont permis le retour à une vie presque normale. Je citerai notamment, à titre d'exemple :

**Le Comité des Fêtes** et sa manifestation-phare, première reconstitution multi-époques de France : **Les Heures Historiques de Sully**.



**Le Comité de la Sange**, dont la fête du même nom, devenue une institution, a rassemblé plus de 35 000 visiteurs.



**Sully Espoir**, association caritative, et **le Marathon de l'Espoir**, qui ont collecté plusieurs milliers d'euros au profit de l'Association Française contre les Myopathies, dans le cadre du Téléthon.

**La Confrérie de la Faisanderie**, ambassadrice de Sully en France et à l'étranger.



Le **Lions Club Sully-Gien** et son réputé **Salon des Gourmets** qui a réveillé les papilles de chacun.

Merci à toutes les autres associations, culturelles, sportives, ludiques, qui donnent du sens à notre quotidien pour le bien-vivre ensemble et que nous continuons à soutenir.

### ***Illuminations de Noël***

Cette année, vous avez pu découvrir de nouvelles illuminations qui font l'unanimité et qui confèrent à notre ville une ambiance étincelante. Merci à la commission communication-manifestations et aux services techniques de la ville pour le travail réalisé afin de mettre Sully en lumière.



# MARCHÉS

**« Le marché de proximité,  
maillon essentiel de notre commerce local. »**

## *Marché hebdomadaire*

Des changements ont été apportés à notre marché du lundi. Ainsi, les alimentaires ont été recentrés sur la Place de Gaulle. Un effort sur la fidélisation des commerçants a été apporté par la commission marché.



## *Marché du terroir et de l'artisanat*

Nous avons décidé d'élargir le marché des saveurs, conviant des artisans et fabricants. Ainsi, le marché rebaptisé « Marché du terroir et de l'artisanat » regroupe aujourd'hui une trentaine d'exposants présentant aux Sullylois un vaste éventail de produits locaux et de qualité. Sa réputation n'étant plus à démontrer, ses tenues ont été multipliées : il aura lieu désormais le 4<sup>e</sup> dimanche, de mars à décembre, de 9 h à 12 h 30 – au lieu d'avril à octobre – et une date en semi-nocturne a été ajoutée au calendrier.

# SPORTS

« *Sully, une ville sportive.* »

## *Création du service municipal des sports*

Suite à la dissolution prévue du CSMS, j'ai décidé de créer un service des sports dont la mairie assurera le pilotage. Chaque club sera ainsi indépendant, l'objectif du service des sports étant de faire le lien entre la mairie et les clubs et d'assister les structures sportives. Toutes les actions déjà menées par la ville seront donc concentrées au sein d'un seul et même service municipal dédié et identifié. Nous continuerons également de soutenir le sport à Sully grâce aux subventions municipales, à l'intervention de nos services techniques et des prestataires.

## *Réfection de la salle A du gymnase Lionel Jourdain*

Il était nécessaire de changer le sol usé et fatigué par des décennies d'utilisation. Nous avons donc entrepris de grands travaux de réfection d'un montant de 39 000 euros pour proposer une nouvelle surface d'entraînement idéale à la pratique du sport.



## **ET DEMAIN ?**

Nous travaillons sur un programme d'isolation globale du gymnase. Le chiffrage a été fait et nous avons obtenu une subvention de 224 000 euros pour réaliser les travaux nécessaires.

